

information municipale

LE PLAN DÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA CANICULE

L'été arrive avec des risques de fortes températures. Rappelons les quelques précautions qui s'imposent pour les personnes âgées ou fragiles. Par exemple :

- sortir aux heures les plus fraîches (avant 10 h et après 18 h),
- tenir son appartement au frais (fenêtres et volets fermés),
- boire souvent même en petite quantité,
- s'humidifier le visage et les membres ou prendre des douches...

Il est demandé aux personnes seules, âgées ou handicapées (quel que soit leur âge) de se faire connaître en Mairie (tél. 04 77 53 92 00) pour une aide éventuelle en cas de fortes chaleurs.

Ce plan fait naturellement appel à la solidarité de l'entourage des personnes fragiles. Chacun d'entre nous doit veiller et signaler en Mairie toute personne âgée ou handicapée qui serait isolée et aurait besoin d'aide.

La piscine municipale

sera ouverte **du samedi 4 juillet au dimanche 30 août 2015, tous les jours de 13 h à 19 h, sauf le 14 juillet et le 15 août.**

Rappels :

- bonnet de bain obligatoire,
 - interdiction d'accès aux enfants de moins de 11 ans non accompagnés d'un adulte,
 - tarifs inchangés,
 - Carte-famille mensuelle réservée aux Talaudiérois pour 1 ou 2 adultes + leurs enfants ou leurs petits-enfants : 30 €.
- Pass-résident et/ou Carte-famille : se rendre en Mairie muni d'une pièce justificative de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photo de chacune des personnes concernées.**

Fête de La Musique

Samedi 20 juin. L'édition 2015 de la Fête de la Musique est placée sous le signe de la nouveauté.

Dès 10 h, la musique des élèves de l'EMAD envahira le traditionnel marché du samedi. À 14 h, de rue en rue, la fanfare des jeunes de l'école de musique se promènera au centre-ville. Le soir, au Pôle

festif à 20 h, À Tout Chœur et ses groupes invités offriront un grand show musical et de danse.

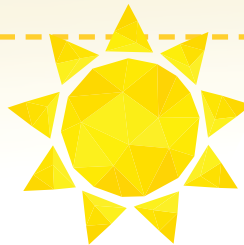
La cérémonie officielle du 14 juillet aura lieu devant le Monument aux morts à 11 h.

Un spectacle pyrotechnique combiné au show laser sera tiré à 22 h 30 en bas de la rue de la Goutte. Un balisage indiquant le lieu du spectacle et le parking sera mis en place à partir de la rue Evrard. Des bancs seront réservés pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

L'aide aux vacances

Le C.C.A.S peut attribuer une aide aux vacances **aux enfants âgés de moins de 18 ans au 30 novembre 2014 :**

- pour les colonies et camps : avoir un quotient familial CAF égal ou inférieur à 850,
 - pour les centres de loisirs (avec repas ou sans repas) : avoir un quotient familial CAF égal ou inférieur à 700.
- Renseignements en Mairie (Service social) au 04 77 53 97 26.

**Le Point Information Jeunesse**

Les jeunes 18-25 ans souhaitant partir en vacances de façon autonome peuvent bénéficier du programme "Départ 18 : 25 ans" mis en œuvre par l'Agence Nationale des Chèques Vacances. Un dispositif existe pour les 16-18 ans. + d'infos au Pôle Jeunesse.- Resp. Isabelle Vallon : **04 77 53 95 30.**

La Maison de la Nature

vous accueille pour son exposition temporaire **jusqu'au 21 juin** en partenariat avec Saint-Etienne Métropole sur "L'agriculture de notre territoire".

La Vitrine accueille l'exposition rétrospective du 150^{ème} anniversaire de l'Harmonie de la Chazotte **jusqu'au 13 juin.** Pour clore cette saison artistique, le trio d'artistes-couturières **Françoise Guillot, Janine Rascle et Yvette Servant** accrochera ses tableaux-tissu **du 16 juin au 10 juillet.**

Visite de l'ouvrage de rétention des crues de l'Onzon le 8 juillet (après-midi).

L'ouvrage implanté en amont de Sorbiers est en service depuis le mois de mai 2014.

Saint-Etienne Métropole organise une visite à destination des habitants de la Commune pour leur présenter l'ouvrage et son fonctionnement.

Si vous souhaitez participer à cette visite, nous vous invitons à vous **inscrire** auprès de la Direction de l'Assainissement et des Rivières de Saint-Etienne Métropole au **04 77 34 53 98 jusqu'au lundi 6 juillet.** **Nombre de places limité.**



Les boulangeries

vous informent sur leur fermeture estivale :

- ROQUIER 33, rue de la République : du 9 au 23 août inclus;
- CHOSSON 6, rue de la Chazotte : du 12 juillet au 2 août inclus;
- GARRAT, 6, rue Victor-Hugo : du 6 au 19 juillet inclus;
- ALLIONE 1, rue Jean-Brossy : pas de renseignements à ce jour.

La cérémonie des anniversaires de mariage

(couples habitants La Talaudière - 50, 60, 65 ou 70 ans de mariage ou plus en 2015) se déroulera le dimanche 18 octobre. Pensez à vous inscrire à l'accueil avant le 5 septembre (livret de famille).

La taille des haies

Il est rappelé aux habitants dont la propriété borde un espace public (rue, trottoir, place) qu'ils sont dans l'obligation de tailler les haies afin que les végétaux ne gênent ni la visibilité des usagers de la voie ni les piétons utilisant le trottoir.

Halte au bruit!

Arrêté préfectoral du 10 avril 2000 : "Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou

Nous sommes convaincus que ce rappel est inutile, tout est affaire de bon sens et de civisme, nous ne doutons donc pas que chaque Talaudiérois a à cœur de respecter son propre environnement, son quartier et son voisinage.

d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité, telle que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le manquement à ces règles peut entraîner des sanctions.

divers

L'AMAP de l'Onzon

(Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) vous convie à un barbecue, le 30 juin de 19 h à 20 h dans la cour de l'école située derrière l'église. Venez découvrir le fonctionnement de l'association et ses producteurs.

Vous pouvez également rejoindre l'association tous les mardis de 19 h à 20 h (même lieu) lors de la distribution des paniers (principalement bio), apportés par des producteurs locaux.

À Tout Chœur

vous attend nombreux pour ses concerts annuels, qui auront pour thème cette année "Les prénoms en chanson".

Rendez-vous au Centre culturel

le Sou samedi 13 juin à 20 h 30 et dimanche 14 juin à 17 h.

L'EMAD Berlioz

ouvre ses inscriptions jusqu'au 1^{er} juillet au Centre Musical Berlioz, 1 Impasse Berlioz : les mercredis de 9 h à 12 h et les jeudis de 9 h à 17 h avec une permanence exceptionnelle le mercredi 1^{er} juillet de 9 h à 19 h.

04 77 53 10 65 - emad.berliozorange.fr
Nouveautés : une chorale ouverte aux enfants dès l'âge de 9 ans et un parcours découverte de plusieurs instruments tout au long de l'année.

Le 23^{ème} tour Loire Pilat

aura lieu le dimanche 30 août à 14 h 40. Les coureurs participeront à cette 3^{ème} étape dont le départ

et l'arrivée auront lieu rue de la République à La Talaudière. Venez nombreux pour encourager les participants !

Orpéa

organise le samedi 20 juin une journée porte ouverte ayant comme thématique "L'inauguration de l'espace Snoezelen". Au programme : informations sur les thérapies non-médicamenteuses telles que l'arthérapie ou médiation animale, par le biais d'ateliers et mini-stands.

Le Centre social

vous convie au prochain Café des Aidants, le samedi 20 juin à 10 h. Gratuit, ouvert à tous ceux qui sont dans une relation d'aide avec une personne âgée ou handicapée.

Point vadrouille!

Presque deux mois qu'ils roulent.

Après le midi, l'Italie et la Slovénie, les voici en Croatie! Jean-Pierre et Marie-Christine poursuivent leur route et leurs belles rencontres. Au hasard de leur périple, ils croisent d'autres voyageurs et testent l'hospitalité européenne. Alors que nous préparons cet Info-Flash, ils se dirigent vers Senj, ville jumelée avec nos voisins de Sorbiers.



Retrouvez les actualités de nos deux cyclistes Talaudiérois sur le site <https://lunedemielenvelo.wordpress.com>



La tribune des lecteurs

Prochaine réunion du Conseil municipal :
LUNDI 6 JUILLET, à 18 h 30, en Mairie (ouverte au public)

Édité par la Municipalité de la Talaudière - diffusé gratuitement, reproduction et vente interdite